



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccc Briançonnais.fr  
www.ccbriançonnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2014-128 du 02 décembre 2014**

**OBJET : CSA3D - approbation de l'adhésion du  
SITOM du MONT BLANC**

*Rapporteur : M. Pierre LEROY*

Le 02 décembre 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 novembre 2014 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération n°2014-112 à 120  
35 de la délibération n°2014-121 à 125 et de n°2014-127 à 130  
34 pour la délibération n°2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133

Nombre de pouvoirs : 10 de la délibération n°2014-112 à 120  
11 de la délibération n°2014-121 à 133

Votants : 27 pour les délibérations n°2014-118 et 120  
45 pour les délibérations n°2014-112 et 2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133  
46 de la délibération n°2014-113 à 117, pour la délibération n°2014-119, de la délibération n°2014-121 à 125 et de la délibération n°2014-127 à 130

*M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francien DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2014-112 à 2014-125 et de la délibération n°2014-127 à n°2014-130), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération n°2014-112 à 2014-120), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avait donné pouvoir :** Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA  
M. Jean-Franck VIOUJAS à Mme Catherine LIONNET  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (à partir de la délibération n°2014-121)  
Mme Claudine CHRETIEN à M. Jean-Louis CHEVALIER  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY  
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Michel REYMOND  
M. Michel ROUSSEAU à M. Thierry BOUCHIE  
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

**Vu** la Charte de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable Déchets (CSA3D) du 13 décembre 2011, et notamment son article 2 « Périmètre territorial de la coopération » ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire N°2012-12 du 31 janvier 2012 approuvant l'adhésion à la charte de de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable Déchets (CSA3D) ;

**Vu** l'avenant n°1 à la Charte de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable Déchets (CSA3D) du 27 novembre 2012 entérinant l'adhésion de la Communauté de Communes du Briançonnais ;

**Vu** la volonté du SITOM des Vallées du Mont Blanc d'adhérer à cette charte.

**Considérant** que le principe de l'adhésion a été approuvé à l'unanimité lors de la réunion de l'ensemble des adhérents de la Charte de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable Déchets, le 6 Février 2014 ;

**Considérant** conformément à l'article 2 de la Charte, la nécessité que chaque membre recueille préalablement l'avis favorable de son assemblée délibérante pour l'intégration de tout nouvel adhérent ;

**Vu** l'avis favorable de la commission « Technique, Environnement et Développement Durable » en date du 4 novembre 2014 ;

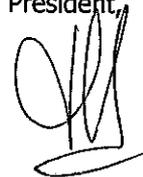
**Vu** l'avis favorable du Bureau des Vice-présidents en date du 17 novembre 2014 ;

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- approuve l'intégration du SITOM des Vallées du Mont Blanc à la Charte de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable Déchets (CSA3D),
- autorise le Président à signer l'avenant correspondant ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date affichage : 09 DEC. 2014